



# La MRC vous informe

Printemps / Été 2014  
volume 7, numéro 2



## MOT DE LA PRÉFET

Depuis toujours, la MRC de Marguerite-D'Youville est une figure de proue dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, grâce à la mise en place de différentes initiatives visant à promouvoir une saine gestion des matières résiduelles et à réduire l'enfouissement.

Comme vous le savez, le prochain défi qui nous attend sera celui de la valorisation des matières organiques qui, à ce jour, représentent plus de 44 % des résidus domestiques et sont une source importante de gaz à effet de serre dans les sites d'enfouissement.

Pour ce faire, nous avons choisi d'unir nos forces à celles des MRC de La Vallée-du-Richelieu et de Rouville, afin de mettre en place un centre de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage. Avec Biogaz EG, notre partenaire privé qui détient l'expertise requise pour construire et opérer ce centre, nous avons fondé la Société d'économie mixte de l'est de la Couronne Sud (SÉMECS).

Pourquoi une société d'économie mixte? Parce que c'est la structure administrative qui permettrait à nos trois MRC d'être actionnaires majoritaires, nous assurant ainsi de veiller à vos intérêts, présents et à venir, en vous offrant un service à la fois efficace et qui répond à votre besoin de préservation de l'environnement.

En janvier dernier, avec l'annonce de l'octroi d'un financement des gouvernements provincial et fédéral de plus de 31 millions de dollars, pour la mise en œuvre du centre, nous avons franchi une étape importante dans la concrétisation de notre projet de valorisation des matières organiques.

Bientôt, le simple geste de déposer nos matières organiques dans l'organibac (bac brun), nous permettra de détourner annuellement un peu plus de 50 000 tonnes de matières organiques des sites d'enfouissement, et d'atteindre les objectifs du gouvernement provincial qui visent à bannir l'enfouissement de ces matières d'ici 2020. Par ailleurs, ces matières deviendront une «ressource» qui, avec l'aide de la technologie, sera transformée en biogaz, une énergie verte renouvelable.

C'est grâce à la volonté des élus (préfets et maires) ainsi qu'au travail de concertation de toutes les personnes impliquées que nous avons pu développer un projet qui se distingue des autres et dont nous pouvons tous être très fiers.

En effet, le centre de biométhanisation des matières organiques, qui sera administré par la SÉMECS, desservira une population de 235 000 habitants, répartis dans les 92 000 unités d'occupation localisées dans les 27 municipalités de nos territoires.

La construction de ce centre, qui sera implanté à proximité de l'usine Éthanol GreenField Québec à Varennes, est prévue pour l'automne 2014. Une fois construit, le centre passera par une période de mise à l'essai de ses équipements, vers la fin de l'année 2015, pour être en opération en début d'année 2016.

Je profite de cette tribune pour remercier tous les élus municipaux de leur ouverture d'esprit. Ce sont des visionnaires qui ont su regarder au-delà de leur intérêt local pour relever ce défi de taille.

Je suis persuadée que le moment venu, vous aussi vous mettrez toute votre énergie à faire de ce projet un succès retentissant.

Suzanne Roy  
Préfet



## ÉCOCENTRE MARGUERITE- D'YOUVILLE

**Horaire estival**

**SECTEUR NORD** (Contrecoeur)  
4111, route Marie-Victorin

Les samedis 5, 12, 19 et 26 avril 2014 :  
Ouvert de 9 h à 16 h

Du mercredi au samedi du 28 avril au  
2 novembre 2014 :  
Ouvert de 9 h à 16 h

Les samedis 8, 15 et 22 novembre 2014 :  
Ouvert de 9 h à 16 h

À partir du 23 novembre 2014 :  
Fermé

**SECTEUR SUD** (Varenes)  
1975, chemin de l'Énergie

Jusqu'au 30 mars :  
Ouvert du jeudi au samedi, de 8 h à 16 h

Du 31 mars au 2 novembre 2014,  
ouvert selon l'horaire suivant :

Lundi :	fermé
Mardi et mercredi :	8 h à 16 h
Jeudi :	8 h à 18 h
Vendredi et samedi :	8 h à 16 h
Dimanche :	12 h à 16 h

À partir du 3 novembre 2014 :  
Ouvert du jeudi au samedi, de 8 h à 16 h

Les matières telles que les matériaux de construction et rénovation, résidus verts et autres sont acceptés à un coût minime, selon le volume apporté.

Visitez le [www.margueritedyouville.ca](http://www.margueritedyouville.ca) ou communiquez avec la MRC pour plus de détails sur les matières acceptées et sur la tarification.

**Attention! Le tri des matières est obligatoire afin d'augmenter le potentiel de récupération des matières valorisables. Les RDD doivent être déposés dans des contenants étanches et identifiés. Aucun transvidage n'est autorisé sur le site.**



## L'ÉCOCENTRE : LA SOLUTION POUR SE DÉPARTIR DES PRODUITS DANGEREUX ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Les Résidus Domestiques Dangereux (RDD) et le matériel informatique et électronique sont **acceptés sans frais** à l'écocentre. Les matières recueillies sont envoyées, par la suite, à des recycleurs afin d'être réutilisées, recyclées ou valorisées tout en protégeant l'environnement.

### Qu'est-ce qu'un Résidu Domestique Dangereux (RDD) ?

Pour reconnaître un RDD, repérez sur l'étiquette un ou plusieurs de ces pictogrammes :



**Quelques exemples de RDD** (Source : Recyc-Québec) :

#### Dans la cuisine

Ammoniaque  
Cire à meuble  
Combustible à fondue  
Liquide débouche-tuyau  
Nettoyants pour électroménagers  
Produits ménagers  
Poudres à récurer

#### Dans la salle de bain

Alcool à friction  
Colorants capillaires  
Dissolvants à vernis à ongles  
Fixatifs  
Médicaments  
Nettoyants de toilette  
Thermomètres  
Vernis à ongle

#### Dans la salle de lavage

Adoucisseur  
Cirage  
Détachants-détergents  
Eau de javel

#### Dans le sous-sol ou placard

Colle à base de solvant  
Fluocompactes, tubes fluorescents  
Décapants  
Peinture  
Produits de protection du bois  
Piles  
Solvants  
Vernis

#### Dans le garage ou la remise

Acide  
Aérosols  
Antigel  
Chlore  
Produits de piscine  
Batteries  
Bonbonnes de propane  
Engrais chimiques  
Huiles usagées et filtres

#### Matériel informatique et électronique

On retrouve également dans nos maisons plusieurs appareils qui entrent dans la catégorie « matériel informatique et électronique » et qui peuvent être apportés sans frais à l'écocentre. En voici quelques exemples :

Ordinateurs portables  
Ordinateurs de bureau  
Périphériques d'ordinateurs et de consoles de jeux vidéo  
Dispositifs d'affichage  
Téléphones conventionnels avec ou sans fil et répondeurs  
Appareils cellulaires et téléavertisseurs  
Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau  
Équipement déposé au sol (photocopieurs, etc.)  
Systèmes audio/vidéo portables ou non  
Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules  
Ensembles de cinéma maison

#### Petits appareils à moteur

Aspirateurs  
Taille-bordures  
Mélangeurs  
Cafetières  
Grille-pain  
Séchoirs  
Fers à repasser  
Etc.

#### RDD NON-ACCEPTÉS À L'ÉCOCENTRE :

Pesticides agricoles  
Résidus biomédicaux  
Barils de format 45 gallons et plus (huile, RDD, etc.)  
Résidus radioactifs  
Matières contaminées à l'amiante  
Pneus hors norme (agricole et commercial)  
Bonbonnes et cylindres autre que propane  
Terre contaminée  
Armes, munitions, explosifs  
Dormants de chemin de fer



## SAVIEZ-VOUS QUE...

### D'un point de vue environnemental

Selon Recyc-Québec, les RDD (solvants, peintures, huiles, etc.) et les matières contenant des métaux lourds (piles, thermomètres, lampes fluocompactes, produits électroniques et informatiques, etc.) peuvent, lorsqu'ils sont enfouis, contaminer le sol et la nappe phréatique?

Aussi, leurs impacts environnementaux sont particulièrement importants lorsqu'ils sont rejetés dans la nature ou dans les égouts, où ils nuisent au bon fonctionnement des usines d'épuration des eaux usées.

### D'un point de vue santé sécurité

Les matières halogénées (par exemple, pesticides et solvants chlorés) déposés dans les ordures ménagères augmentent les risques pour la santé et la sécurité des éboueurs et nuisent au bon fonctionnement des équipements de collecte, de transport et de déchargement dans les lieux d'enfouissement?

Par ailleurs, les vapeurs, les éclaboussures, ainsi que le contact avec la peau et les voies respiratoires représentent un danger réel. L'entreposage de ces produits présente des risques d'incendie, de déversement accidentel et de contamination de l'air ambiant.

### Réglementation

Nous vous rappelons que, selon le RÈGLEMENT SUR LES ACTIVITÉS RÉGIONALES DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES de la MRC, il est strictement interdit de déposer des RDD à la collecte de résidus domestiques (bac noir). Utilisez plutôt les services de l'écocentre! Ils sont gratuits et accessibles 12 mois par année.



## COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES À LA SEMAINE

La collecte des résidus domestiques (bac noir) reprend sur une base hebdomadaire dès le début juin, et ce, jusqu'à la fin septembre. Pour plus de détails, consultez votre calendrier des collectes 2014. La MRC vous rappelle que les bacs doivent être déposés en bordure de rue dès 7 h le jour de la collecte, les roues et la poignée vers la résidence. **Aucun surplus n'est accepté à côté des bacs roulants.**



## COLLECTE DE BRANCHES

### Horaire

Villes	Dates
Contrecœur	20 mai, 2 octobre
Saint-Amable	20 mai, 2 octobre
Sainte-Julie	Communiquez avec le service de collecte de branches au 450 922-7111
Varennes	20 mai, 2 octobre
Verchères	20 mai, 2 octobre

### Branches acceptées

Longueur : 90 à 105 cm

Diamètre : 5 à 6 cm

Attachées en ballots de 20 kg maximum

### Disposition

Placez vos branches en bordure de rue, le feuillage vers la résidence, avant 7 h le jour de la collecte.



## COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS

### Horaire 2014

Villes	Dates
Calixa-Lavallée	6 mai, 14 octobre, 11 novembre, 25 novembre
Contrecœur	6 mai, 14 octobre, 11 novembre, 25 novembre
Saint-Amable	6 mai, 14 octobre, 11 novembre, 25 novembre
Sainte-Julie	Tous les lundis du 21 avril au 24 novembre inclusivement <b>sauf au mois de juillet où les collectes ont lieu aux deux semaines</b>
Varennes	Tous les lundis du 21 avril au 24 novembre inclusivement <b>sauf au mois de juillet où les collectes ont lieu aux deux semaines</b>
Verchères	6 mai, 14 octobre, 11 novembre, 25 novembre

*Pour Sainte-Julie et Varennes :* prenez note que les sacs de plastique sont acceptés seulement lors de la première collecte d'avril ainsi qu'en octobre et novembre.

### Matières acceptées

Gazon

Feuilles

Résidus de jardinage

Brindilles

### Contenants acceptés

Poubelles (usagées ou neuves) avec un couvercle

Bacs roulants sauf celui de couleur bleu

Sacs de papier biodégradable

### Disposition

Placez vos contenants ou sacs en bordure de rue avant 7 h le jour de la collecte.

## ENVIRONNEMENT



### CONFÉRENCE SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Ce printemps, la MRC de Marguerite-D'Youville vous propose cinq conférences gratuites sur le compostage domestiques.

Ces formations d'environ une heure répondront très certainement à toutes vos interrogations portant sur les matières à composter, les étapes à suivre, les différents types de composteurs, les multiples utilisations que l'on peut faire du compost mûr, et plus encore!

#### COMPOSTEURS À MOITIÉ PRIX!

La MRC offrira des composteurs domestiques à **moitié prix** (soit 30 \$) aux personnes qui assisteront à l'une des conférences.

Les citoyens de la MRC peuvent se présenter à la conférence de leur choix.

N'hésitez pas à communiquer avec le service à la clientèle de la MRC pour plus d'information au 450 583-3301, poste 242.

#### Horaire des conférences 2014

**29 avril - 19 h à 20 h**

Salle du Parc du Portageur  
12, rue de la Criée, Varennes

**1<sup>er</sup> mai - 19 h à 20 h**

Hôtel de ville, salle Simon Lacoste  
575, rue Principale, Saint-Amable

**6 mai - 19 h à 20 h**

Mairie de Verchères  
579, route Marie-Victorin, Verchères

**\*\*8 mai - 19 h à 20 h**

Pavillon Thérèse Savard-Côté  
477, Avenue Jules-Choquet, Sainte-Julie

**13 mai - 19 h à 20 h**

Centre multifonctionnel de Contrecoeur  
4865, rue Legendre, Contrecoeur

\*\* Compte tenu de la grande popularité de la conférence à Sainte-Julie, les citoyens qui souhaitent y assister doivent confirmer leur présence par téléphone, au 450 922-7111, ou par courriel à l'adresse suivante : [clientele@ville.sainte-julie.qc.ca](mailto:clientele@ville.sainte-julie.qc.ca)



La **MRC** vous informe

[www.margueritedyouville.ca](http://www.margueritedyouville.ca)  
450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)  
Rédaction et coordination : Nadine Lasalle, MRC de Marguerite-D'Youville  
Conception graphique : Anngaphick inc.  
Imprimé sur du papier 100 % postconsommation

## TRANSPORT ADAPTÉ

La période estivale est déjà à nos portes. Afin de répondre adéquatement à vos demandes de transport, nous vous rappelons que vous devez nous informer de vos périodes de vacances ou de vos modifications d'horaire de travail dès que possible.

Ainsi, vous nous aiderez à être plus efficaces en participant à la réduction du nombre de transports inutiles.

De plus, lorsque vous demandez un transport, nous vous rappelons qu'il est important de toujours avoir en main le montant juste pour vous acquitter de votre frais de passage.

Bon été !

Réservation du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Téléphone : 450 583-5697 et sans frais 514 484-0499

#### Saviez-vous qu'en 2013...

- Le Service de transport adapté a effectué 39 903 déplacements sur l'ensemble de son territoire;
- le transport adapté compte 85 nouveaux usagers;
- 23 % des déplacements sont effectués le mercredi, ce qui en fait la journée la plus achalandée de la semaine.



### UN NOUVEAU LOGO POUR TOURISME ET CULTURE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Le secteur du tourisme et de la culture a décidé récemment de rafraîchir son image pour la rendre davantage reconnaissable. C'est ainsi qu'un nouveau logo a été créé. Vous le verrez apparaître sur certains outils de communication de la MRC et du CLD de Marguerite-D'Youville en lien avec le tourisme et la culture.

La couleur orange a été choisie pour évoquer à la fois le dynamisme et l'ouverture d'esprit du territoire en matière de tourisme et culture. Le bleu, quant à lui, rappelle le ciel et le fleuve, un pilier du tourisme régional. Les deux polices de caractère sélectionnées créent une distinction entre les deux secteurs, tout en étant harmonieuses. L'effet de pliage que l'on retrouve dans la bande orange symbolise la créativité artistique. Les trois personnages rappellent l'aspect familial et intergénérationnel des activités touristiques et culturelles de la MRC.